

## **REGLEMENT DE LA COURSE DE « GARCONS DE CAFE »**

**Mercredi 14 juillet 2021**

**17 h 00**

**Pour cette 1<sup>ère</sup> édition de la course des garçons de café, des concurrents s'affronteront sur un parcours au niveau de la Place Léon Blum.**

**Chaque coureur devra effectuer un nombre de tours défini au préalable avec obstacles selon sa catégorie. Les concurrents devront effectuer le parcours en tenant un plateau garni d'une petite bouteille d'eau ouverte de 50 cl et de 3 gobelets de 20 cl remplis.**

**Le plateau des courses « Kids » ne comportera pas de bouteille d'eau.**

### **Article 1 - Organisation**

Le comité des fêtes de la ville de DESVRES organise le mercredi 14 juillet à partir de 17 h, sur la Place Léon BLUM, une course de garçons et filles de café.

### **Article 2 - Participation et Inscription**

Cette manifestation est gratuite et ouverte à toute personne de plus de 14 ans pour la course « Adultes » et entre 8 ans et 13 ans pour les courses « spécial Kids ».

Pour s'inscrire, il vous faut compléter le bulletin d'inscription en ligne sur le site internet VILLE DE DESVRES. **L'accord parental est obligatoire pour les mineurs.**

**(Inscriptions limitées à 30 concurrents maximum par course)**

### **Clôture des inscriptions le dimanche 11 juillet à 18 h.**

La validation du bulletin d'inscription engage le concurrent sur l'acceptation du présent règlement. Tout bulletin non complété et ne mentionnant pas l'accord parental pour les mineurs ne sera pas pris en compte.

### **Article 3 - Modalités de la course**

Il s'agit d'une course de rapidité.

4 épreuves au programme :

1 - Course « KIDS » 8/9/10 ans

2 - Course « KIDS » 11/12/13 ans

3 - Course « Adultes et Ados » à partir de 14 ans

4 - Course « Les Professionnels dans la course ». Course Relais par équipe de 3 concurrents qui représenteront un café ou un restaurant de DESVRES.

Chaque concurrent recevra un dossard le jour de la course. Les dossards seront à récupérer à partir de 15 h au stand « Jury » de la course garçons de café.

## **Article 4 - Conditions générales de la course**

Avant le départ, tous les plateaux seront préparés et mis à disposition des concurrents. Comme l'exige le règlement, il faut marcher bon train mais ne jamais courir, et bien sûr, renverser le moins possible de liquide, et perdre le moins d'éléments de son plateau de départ (1 petite bouteille d'eau et 3 gobelets).

Tout concurrent surpris en train de courir sera immédiatement disqualifié.

Le jury pèsera le plateau au départ et à l'arrivée des concurrents.

### **Port du plateau :**

- L'organisateur fournira à chaque concurrent le plateau et ses accessoires
- Les participants doivent tenir leur plateau à une main (sauf pour les courses « KIDS » où les 2 mains sont autorisées).
- Lorsqu'un accessoire tombe du plateau, les concurrents sont autorisés à le replacer.

### **Disqualification et Classements :**

- Pour être classé, il est obligatoire de se présenter à la table du jury qui contrôle le plateau.

## **Article 5 - Responsabilité**

Le comité des fêtes de la ville de DESVRES décline toute responsabilité en cas d'accident.

Chaque concurrent, en acceptant le règlement lors de l'inscription, déclare être assuré à titre personnel.

Ce règlement sera consultable sur le site internet : VILLE DE DESVRES

## **Article 6 - Récompenses**

- Les 3 premiers de chaque course seront récompensés sous forme de bons d'achats.
- Chaque concurrent se verra offrir une boisson à l'issue de sa course dans nos cafés commerçants.

## **Article 7 - Droits d'exploitation**

Le jury se réserve le droit de photographier et les photos seront publiées sur le site internet de la commune et sur la page Facebook. Elles pourront être reproduites dans le cadre de la promotion et de la communication et être exposées lors de la remise des prix du concours. Ces diffusions, reproductions et expositions sont une des conditions de participations au présent concours.

**Divers :**

Le règlement peut être modifié à tout moment sous la forme d'un avenant par l'organisateur (jusqu'au départ).

Cette manifestation sera organisée dans le respect des règles sanitaires en vigueur à la date de la course. (Sous réserve de l'autorisation administrative)

**COMITE DES FETES VILLE DE DESVRES**  
**TEL 03.21.91.67.61**